



p. 5
URBANISME
Terrain Civet :
créer des logements
à la place d'une friche

p. 12
METHANISATION
Le site Enerfées
entrera en service
en 2023

p. 14
ENFANCE
Un nouvel
équipement
pour les tout-petits

MAGAZINE D'INFORMATIONS COMMUNALES – N°60 – NOVEMBRE/DECEMBRE 2022



Janzé mag



TRANSITION ECOLOGIQUE

Agir aujourd'hui pour penser demain

Vos contacts

Mairie

Renseignements au 02 99 47 00 54 ou mairie@janze.fr.

Service technique

Renseignements au 02 99 47 28 60 ou service techniques@janze.fr.

Service urbanisme

Renseignements au 02 99 47 38 25 ou urbanisme@janze.fr.

Maison France Services

Renseignements au 02 99 47 09 59 ou maison.franceservices@janze.fr.

CCAS

Renseignements au 02 30 30 01 13 ou ccas@janze.fr.

Police municipale

Renseignements au 02 99 47 64 75 ou policemunicipale@janze.fr.

Médiathèque

Renseignements au 02 99 47 30 53 ou mediatheque.janze@rafcom.bzh.

Déchetterie

Renseignements : 02 99 47 07 52 ou www.smictom-sudest35.fr.

Centre départemental d'action sociale (CDAS)

Renseignements au 02 22 93 68 00.

Assurance maladie

Renseignements au 36 46 (prix d'un appel local, sauf surcoût imposé par opérateurs).

Allocations familiales (CAF)

Renseignements au 32 30.

Point Accueil Emploi (PAE)

Renseignements au 02 99 47 16 67 ou pae.janze@rafcom.bzh.

Mission locale

Renseignements au 02 99 75 18 07 ou contact@missionlocale-paysdevitre.fr.

Centre local d'information et de coordination (CLIC)

Renseignements au 02 23 55 51 44 ou clic.roccheauxfees@orange.fr.

Relais Petite Enfance

Renseignements au 02 99 43 44 16 ou relaispetiteenfance@rafcom.bzh.

Point information jeunesse (PIJ)

Renseignements au 06 30 65 32 86.

Architecte-conseil

Renseignements au 02 99 47 38 25.

Conciliateur de justice

Renseignements au 02 99 47 09 59.

Service Habitat - CCPRF

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Neotea

Renseignements au 02 23 48 80 00.

Espacil

Renseignements au 06 30 05 03 21.

ADIL (logement)

Renseignements au 02 99 78 27 27.

Permanences juridiques

Renseignements au 02 99 43 64 87.

Point Conseil Budget

Renseignements au 02 99 65 36 66

MSA

Renseignements au 02 99 01 80 80.

ADMR

Renseignements au 02 99 47 04 50 ou janze.asso@admr35.org

Carsat Bretagne (retraite)

Renseignements au 39 60.

Centre Hospitalier

Renseignements : 02 99 47 54 00 ou secretariat@hopital-janze.fr
www.ch-janze.fr.

Maison médicale de garde

À Janzé, rue Armand Jouault, au sein du Centre Hospitalier. Renseignements : 02 99 43 44 45 (le 15 après minuit).

Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un poste fixe).

Soins infirmiers

- Centre de santé ADMR 24h/24 : 02 99 47 04 50
- Cabinet Chapeau – Bonilla – Jouanin – Le Cam – Restif : 02 99 47 64 18
- Cabinet Rouault Alexandra et d'Ersu Philippine : 02 99 43 23 73
- Cabinet Riou et Tessier : 09 52 58 59 24
- Cabinet Boukhchim Séverine : 06 68 21 76 02
- Accueil d'urgence des sans-abris, 24h/24 : 115

Transport à la demande

Renseignements au 02 99 43 64 87.

La Poste

Renseignements au 36 31.

État civil



Naissances

Ewen LE GALL (8 août) • Lewis LAISNÉ (16 août) • Ayden MÉNAGER (25 août) • Olympe ADAM (26 août) • Lyna GUERRIER (7 septembre) • Yumé ROUAULT (11 septembre) • Valentin CHILOUX LEAL (11 septembre) • Alice MOREAU (14 septembre) • Lena GOUSSET COCHET (15 septembre) • Victoire DUPONQ (17 septembre) • Albane FARASIN (20 septembre) • Mahé MOREL (26 septembre) • Liam GAILLARD (29 septembre).



Mariages

Freddy TIROT & Magdala MOUELLET (27 août) • Jean-Hubert ONDET & Xuan TRAN (3 septembre) • Miguel PITON & Séverine LAVENNE (17 septembre) • Didier GUILLEUX & Nelly MÉRÉ (17 septembre) • Jérémy HAMEL & Pauline ALLAIN (17 septembre) • Titus FOUREL & Françoise DUVAL (17 septembre) • Fidel GOMIS & Anaïs SOULAS (8 octobre).



Décès

Germaine LEBRUN veuve GOUALIN, 87 ans (19 août) • Georgette LEMOINE épouse BRIAND, 69 ans (20 août) • André MICAULT, 82 ans (30 août) • Jeannine MARCILLE veuve LUNEL, 90 ans (1er septembre) • François REVERDY, 71 ans (2 septembre) • Maria GOMMEREL épouse MULONNIÈRE, 98 ans (4 septembre) • Joseph POIRIER, 88 ans (9 septembre) • Albertine PRODHOMME veuve DESMONTS, 93 ans (12 septembre) • Laëtitia DAGAUD, 46 ans (16 septembre) • Marcel MACHEFEL, 75 ans (22 septembre) • Pierre LEBRETON, 92 ans (24 septembre) • Monique LECOMTE, 72 ans (25 septembre) • Elise DAY épouse GUILLEUX, 87 ans (28 septembre) • Pascal DESSAIGNE, 66 ans (8 octobre) • Denise DHÉNIN veuve TRIVIDIC, 95 ans (8 octobre) • Marie SACHET épouse JOUNOT, 93 ans (12 octobre) • Maria HAUBOIS veuve GRU, 97 ans (13 octobre) • Joseph RENAUDIN, 88 ans (13 octobre) • Andrée CHOPIN veuve ALIX, 82 ans (14 octobre).



2 BLOC-NOTES

3 ÉDITO

4 ACTUALITÉS

Tri des emballages : votre geste quotidien se simplifie !
Des questions en urbanisme ?
Un service pour y répondre !

5 URBANISME ET CADRE DE VIE

Rue des Rennes : le point sur les travaux
Un programme de logements rue Lacire

6 ÉCONOMIE ET EMPLOI

Pensées d'Avril : une nouvelle boutique pour faire le plein de cadeaux
Un traiteur asiatique a ouvert ses portes

7 ROCHE AUX FÉES COMMUNAUTÉ

Le site de méthanisation Enerfées entrera en service en 2023

8 VIE MUNICIPALE

9 - 11 DOSSIER

TRANSITION ECOLOGIE
Agir aujourd'hui pour penser demain

12 CULTURE

Irréprochable : le nouveau spectacle de Tristan Lopin à ne pas manquer !

13 VIE SOCIALE

Louise Lepeltier a soufflé sa centième bougie !

14 - 15 JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Un nouveau lieu pour les tout-petits
Ouverture d'un accueil parents-enfants à la Protection Maternelle et Infantile (PMI)

16 - 17 VIE ASSOCIATIVE

Energie des Fées sensibilise à la sobriété énergétique
Une subvention pour la résidence La Colline grâce aux dons de bouchons

18 VOS DÉMARCHES

Pensez à renouveler vos concessions !

EXPRESSION DES GROUPES MUNICIPAUX

19 AGENDA

20 DER

L'actuelle crise énergétique, les moyennes mensuelles des températures observées depuis le début de l'année, les craintes sur les réserves en eau, la diminution de la biodiversité mettent en lumière l'urgence de s'engager rapidement et durablement dans le temps des transitions.



Chacun peut agir au quotidien en triant ses déchets, en économisant l'eau et l'énergie, en compostant ou en covoiturant... car chaque geste compte. Les acteurs économiques ont aussi leur rôle à jouer à l'image des adhérents de la coopérative des Poulets de Janzé qui installent actuellement des trackers solaires et qui s'approprient à ouvrir une unité de méthanisation avec d'autres partenaires du territoire.

Et bien sûr, nous, collectivité territoriale, nous nous devons aussi d'être exemplaires. Depuis 14 ans, nous agissons dans ces différents domaines. Aujourd'hui, il faut que nous l'amplifions.

Face à l'envolée des prix de l'énergie, nous avons pris un certain nombre de mesures pour agir immédiatement. Nous nous engageons aussi durablement sur le chemin des transitions en mettant à jour l'audit énergétique des bâtiments réalisé en 2010 pour prioriser nos investissements à venir.

Si aujourd'hui nous sommes prêts à agir c'est parce que nous avons sur le territoire de Roche aux Fées Communauté un engagement fort de longue date : objectif Territoire à Énergie Positive. D'ici à 2050, notre territoire devra produire plus d'énergie qu'il n'en consomme et s'être adapté au changement climatique.

Cet engagement se matérialise dans bien des aspects de notre action politique : c'est la chaufferie bois qui alimente de nombreux équipements publics depuis 2014, c'est notre politique d'urbanisme préservant les terres agricoles en reconstruisant la ville sur la ville, c'est le reméandrage de nos ruisseaux réalisé avec le syndicat de bassin versant depuis 2017, l'arrêt dès 2009 de l'utilisation des herbicides dans nos espaces publics ou encore la réduction du temps d'éclairage public.

Le monde change et Janzé est monté dans le train du changement.

Hubert Paris

Maire de Janzé

Journal bimestriel gratuit édité en 4400 exemplaires par la Ville de Janzé.

Directeur de la publication : **Hubert Paris** • Comité de rédaction : **Commission Communication** • Rédacteurs : **Service Communication, Jennifer Jamis & Maëva Hamonic - communication@janze.fr** • Crédits photos : **Ville de Janzé, RAF Communauté, Adobe Stock, Pexels** sauf mentions contraires - Photo de Couv' : **Thomas Guionnet** • Maquette : **Le Kwalé** • Impression : **Imprimerie Fertard** • Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement • Dépôt légal : à parution • Reproduction intégrale ou partielle interdite sans autorisation.

Prochain *Janzé mag* janvier 2023.



Tri des emballages : vos gestes du quotidien se simplifient !

À partir du 1^{er} janvier 2023, il sera possible de trier tous les emballages sans exception dans le sac jaune ou la borne d'apport volontaire jaune.

Depuis des années, la commune s'est engagée pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers et réduire le volume d'ordures ménagères. Entre 2015 et 2021, **sur notre territoire, nous avons diminué de 20% les déchets d'ordures ménagères (sac gris) en passant de 167 kg à 133 kg par habitant.** Vos efforts ont donc offert des résultats encourageants ! Pour aller encore plus loin et pour s'aligner sur les objectifs nationaux en vigueur, le SMICTOM Sud Est 35 a décidé de simplifier ses consignes de tri afin de vous permettre de trier plus



et d'augmenter les performances de recyclage sur le territoire. **Ainsi, dès le 1^{er} janvier 2023, il sera possible de déposer dans le sac ou la borne jaune les emballages en métal, en**

carton, les briques alimentaires, et fait nouveau, tous les emballages en plastique, sans exception. Plus de simplicité dans les règles, moins d'hésitation.

En pratique ?

C'est un emballage ? Vous pouvez le déposer dans le bac de tri. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider. Déposez vos emballages séparés les uns des autres (ne pas les emboîter) et en vrac. **Plus de doute, tous les emballages se trient !**

Qui est concerné ?

Légalement, toutes les collectivités locales doivent avoir simplifié leurs règles de tri au 31 décembre 2022. **À partir de cette date, les consignes de tri seront identiques sur toute la France. ■**

COMPRENDRE

Des questions en urbanisme ? Un service pour y répondre

Si vous avez un projet de construction ou de travaux sur votre maison, le premier réflexe consiste à se renseigner auprès du service urbanisme de votre Mairie pour connaître les règles d'urbanisme qui s'appliquent selon la localisation de votre propriété.

À Janzé, les règles sont définies par le plan local d'urbanisme (PLU) en vigueur approuvé en 2014. Le règlement du PLU précise d'une part le plan de zonage qui cartographie les différentes zones (habitat, artisanat, agricole, naturelle...) et d'autre part le règlement écrit qui définit les règles applicables à chacune des zones (occupations et utilisations du sol admises et interdites, accès et voirie, implantation des constructions par rapport aux voies...).

Dans les lotissements datant de moins de 10 ans s'ajoutent les règles propres au lotissement. Par ailleurs, la commune de Janzé est également couverte par un Périmètre Délimité des Abords du fait de l'inscription de l'Eglise au titre des monuments historiques. Ainsi tout projet situé dans ce périmètre fera l'objet d'un avis de l'architecte des Bâtiments de France.

Tous les travaux ayant pour objet de modifier l'aspect extérieur d'une construction (ravalement, modification ou création d'ouvertures...), de modifier sa destination, de créer de la surface de plancher, de modifier le volume du bâtiment, de construire un abri de jardin, d'installer une clôture, une piscine... sont soumis à l'obligation de déposer

une demande d'autorisation. Il est important de respecter cette réglementation, sous peine d'être en infraction avec le Code de l'urbanisme. Selon la nature des travaux envisagés, il peut s'agir d'une déclaration préalable ou d'un permis de construire.

Pour rappel le fait de réaliser des travaux sans avoir obtenu d'autorisation d'urbanisme, ou en contradiction avec les prescriptions de l'autorisation d'urbanisme obtenue constitue un délit, susceptible d'être poursuivi. Les sanctions peuvent consister en une amende ainsi qu'en l'obligation de mise en conformité de l'ouvrage avec l'autorisation obtenue, ou sa démolition s'il a été édifié sans autorisation.

Le service urbanisme se tient à votre disposition pour vous renseigner sur les règles applicables et vous accompagner dans le dépôt de votre demande. L'accueil s'effectue aux services techniques rue Louis Blériot du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00, et sur rendez-vous l'après-midi.

Vous pouvez également prendre rendez-vous avec l'architecte conseil du Département qui peut vous conseiller sur vos projets de construction ou de rénovation : permanence deux fois par mois sur rendez-vous pris auprès du service urbanisme. ■

Renseignements

02 99 47 38 25 ou urbanisme@janze.fr
Le PLU ainsi que les imprimés de demande d'autorisation d'urbanisme sont disponibles sur le site internet de la ville.

Rue de Rennes : le point sur les travaux

Fin août ont débuté les travaux de la rue de Rennes. Au programme : la création d'un carrefour giratoire et d'une piste cyclable afin de sécuriser cette entrée de ville.

Les travaux rue de Rennes ont débuté avec des travaux d'assainissement dès la fin du mois d'août. Depuis début octobre, le chantier se poursuit avec le terrassement. **Ces travaux vont permettre de créer un carrefour giratoire et une piste cyclable le long de cette rue.** « Nous avons prévu une voie mixte de 3m de large et 220m de long où les piétons et vélos se partageront la route. » précise Guillaume Grolet, directeur du Pôle Territoire. Une bande végétalisée sous la forme de talus viendra également tenir à distance les voitures. « Le choix du végétal est géré par l'équipe Espaces Verts de la ville. » souligne Guillaume Grolet. Enfin, l'installation de l'éclairage public est aussi prévue.

Créer une véritable entrée de ville

« Les travaux devraient se terminer début janvier. » souligne Jean-Paul Botrel, adjoint en charge des travaux, de la voirie et des espaces verts. « Ces travaux vont améliorer la qualité de vie des riverains et surtout permettre de créer une véritable entrée de ville. » poursuit Jean-Paul Botrel.

Une déviation mise en place

Pour permettre l'avancement des travaux, une déviation a été mise en place à compter du lundi 17 octobre et sera présente jusqu'à la fin de l'année. Les habitants de la Rue des Forgerons et de l'allée de l'Enclume ne peuvent plus accéder à la rue de Rennes, ils sont déviés vers la RD48 via la route de Brie. Nous



comptons sur la compréhension des riverains pour la gêne occasionnée le temps de travaux.

Combien ça coûte ?

Le coût des travaux est évalué à 329 136,50 €. La ville a été subventionnée à hauteur de 21 000 € par le Département d'Ille-et-Vilaine.

Un programme de logements rue Lacire



La ville de Janzé souhaite faire construire un collectif de 15 logements sur le terrain Civet situé aux 46-48 rue Jean-Marie Lacire. Cette ancienne friche pourrait ainsi retrouver une seconde vie.

Le projet de création de logements s'inscrit dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain qui fait l'objet d'une orientation d'aménagement au PLU. « La société CAP Accession nous a fait part de son intérêt pour le projet de réaménagement de ce secteur en vue de la réalisation d'une opération d'Accession Sociale à la Propriété » explique Hubert Paris, maire. En plus d'augmenter la densification du centre-ville, ce projet permet de répondre à une problématique environnementale car ces parcelles accueilleraient auparavant un atelier de peinture et sont fortement polluées. Leur dépollution est donc indispensable. « Ce projet de vente à un bailleur social permettra aussi de requalifier l'entrée de ville en rem-



plaçant une friche par un front bâti de qualité. » souligne Hubert Paris.

Descriptif du projet

Ce collectif comprendrait 7 T2 ainsi que 4 T3 et 4 T4 pour une superficie de plancher de 1 030 m². Trois jardins privatifs sont prévus pour les T2 situés en rez-de-chaussée, également accessibles aux personnes à mobilité réduite. Ce projet fera l'objet d'une concertation et devrait aboutir au dépôt d'un permis de construire fin 2022 pour une livraison 1^{er} semestre 2025.

Combien ça coûte ?

La ville de Janzé a fait l'acquisition de ces parcelles pour un montant de 138 000 €. La ville prendra à sa charge la dépollution des sols et la démolition pour un montant de 161 000 €. Cependant, ces travaux vont bénéficier d'une subvention de 75 000 € du Département pour la dépollution du site et une subvention de l'Etat pour le Recyclage foncier des friches d'un montant de 49 000 €. Enfin la commune prévoit de céder le terrain à un bailleur social pour 80 000 €. ■

NOUVEAU COMMERCE

Pensée d'Avril, le plein de cadeaux



Besoin d'une idée cadeau ? Vous devriez trouver votre bonheur au sein de la toute nouvelle boutique Pensée d'Avril !

Mi-octobre, une boutique s'est installée rue Aristide Briand : "Pensée d'avril". Marion Chevallier est la gérante de ce nouveau commerce. Elle propose des produits français : **des bijoux, de la décoration, des produits de beauté, cadeaux de naissance, accessoires pour la maison, vêtements.** « Je travaille avec des créateurs des 4 coins de la France » explique-t-elle.

Auparavant secrétaire, **Marion Chevallier a souhaité se reconvertir suite à la crise sanitaire.** Passionnée par l'univers de la décoration, elle a finalement ouvert son commerce à Bain de Bretagne en 2021, avant d'arriver à Janzé. « À la base, je proposais plutôt des articles de décoration, mais à la demande de mes clients, j'ai fait évoluer mes propositions. Aujourd'hui, on retrouve beaucoup d'idées cadeaux » précise la gérante. ■

Renseignements

Pensée d'Avril - 6 rue Aristide Briand
Ouvert du mardi au samedi de 10h à 19h
Tél : 07 62 95 73 82

Un traiteur asiatique a ouvert ses portes

Début septembre, un nouveau commerce s'est installé dans la commune, Asie Food, un traiteur japonais.

De nouvelles saveurs sont arrivées à Janzé : un traiteur asiatique a ouvert ses portes à la place de l'ancienne boutique de Magalie. Sreylen, originaire du Cambodge, est à la tête de ce commerce et travaille aux côtés de Kimlang, sa cousine. Les deux femmes proposent en vente à emporter des spécialités asiatiques. Au menu, **une carte variée avec des nems, raviolis, brochettes de poulets, rouleaux de printemps et surtout des plateaux de sushis.**

Renseignements

Asie Food - 4 place de l'Hôtel de Ville.
Ouvert du mardi au jeudi de 11h à 14h30 et de 17h30 à 20h30. Vendredi et samedi de 10 h 30 à 21h
Tél : 02 99 43 04 90

Le Marché de Noël vous donne rendez-vous

Proposé par l'Union des Commerçants et Artisans (UCAJ), le Marché de Noël se tiendra le week-end du 17 et 18 décembre place des Halles et place de la Mairie.

Sous chapiteaux couverts, place des Halles, de nombreux exposants seront présents pour un marché du terroir et artisanal.

Sur la Place de la Mairie, retrouvez les animations à destination des enfants : manège et photo avec le Père Noël en échange d'un cadeau neuf au profit de l'association les Blouses Roses. Les Commerçants et Artisans de l'UCAJ offriront aussi des ballades gratuites en calèche dont le départ aura lieu place de la Mairie qui durera entre 10 à 15 minutes environ pour un tour.

Le samedi 17 décembre à 19h la Chorale Saint-Martin entonnera quelques chants sur le parvis de l'Eglise avant de proposer un concert le dimanche à 15h dans l'Eglise.

Infos pratiques

Entrée libre. Samedi 17 décembre de 9h à 20h et de dimanche 18 décembre de 9h à 17h.





DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le site de **méthanisation Énerfées** entrera en service en 2023



C'est l'aboutissement de plus de 5 ans d'échanges et de travaux : l'unité de méthanisation agricole « Énerfées » située sur la ZA du Bois de Teillay à Janzé entre en service en janvier 2023. Cette installation de production de gaz vert vise à couvrir 90% des besoins en chaleur des habitants de Janzé. Le gaz sera directement injecté dans les réseaux de GRDF pour couvrir les besoins locaux mais aussi ceux de la métropole rennaise à partir du printemps prochain.

Portée majoritairement par 55 agriculteurs rassemblés au sein de « Terre des Fées » et par la coopérative des Fermiers de Janzé, **Énerfées est une démarche collective engagée par les acteurs du territoire.** Roche aux Fées Communauté, le syndicat départemental d'énergie d'Ille-et-Vilaine (à travers la SEM Energ'IV) et la Région (à travers BreizhEnergie, la filiale de SemBreizh) sont co-investisseurs aux côtés d'Engie Bioz, spécialisé dans le développement d'unités de biométhane.

La méthanisation, un procédé biologique pour transformer les effluents agricoles en biométhane

La méthanisation désigne le procédé de digestion par des micro-organismes, en l'absence d'oxygène, de certaines matières organiques. Celles-ci sont **transformées en biogaz (contenant en majorité du méthane) et en un mélange liquide ayant des propriétés fertilisantes, le digestat.** Ce procédé se produit naturellement dans certains milieux (rizières, marais). La méthanisation vise donc à contrôler ce processus, en intégrant

différentes matières organiques (le plus souvent des effluents agricoles) dans des cuves chauffées à environ 40°C. **Le biogaz ainsi produit est épuré pour ne contenir que du méthane.**

Ce méthane est odorisé et injecté dans les conduites de gaz pour être consommé par les habitants ou entreprises raccordés. Énerfées visera donc à digérer uniquement des matières agricoles ou de co-produits d'industries agro-alimentaires, dont 60% d'effluents d'élevage issus des exploitations partenaires à proximité. Pour ne pas déstabiliser les filières agricoles en place, les cultures dédiées comme le maïs ne sont pas acceptées.

Une boucle vertueuse et une démarche exemplaire pour les agriculteurs

La mise en service de cette unité de méthanisation permettra de **s'approcher des objectifs de transition énergétique portés par Roche aux Fées Communauté, en réduisant la dépendance du territoire aux énergies fossiles.**

Pour les agriculteurs partenaires, c'est une solution vertueuse pour valoriser leurs effluents d'élevage, **réduire leur usage d'engrais de synthèse** en le substituant par du digestat et améliorer les pratiques de couverture du sol en interculture, en valorisant les cultures intermédiaires. ■

Pour plus de renseignements

www.rafcom.bzh

Compte-rendu du conseil municipal du 7 septembre

• Développement durable

Face aux dérèglements climatiques et pour préserver l'avenir de l'humanité, il est indispensable de veiller à la protection de notre environnement. L'échelon territorial est un maillon essentiel pour répondre sur le terrain aux enjeux environnementaux. Afin de piloter des projets liés au développement durable et à la transition écologique, le conseil municipal a décidé de nommer Johann Guermonprez conseiller délégué au développement durable et à la transition écologique.

• Correspondant Incendie Secours

Le conseil municipal a nommé Isabelle Cezé correspondante incendie et secours en lien avec ses fonctions d'adjointe à la sécurité. Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, le correspondant incendie et secours peut, sous l'autorité du maire :

- participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune ;
- concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;
- concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;
- concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

• Culture : partenariat avec Roche aux Fées Communauté

Afin de proposer et de mettre en œuvre un projet en accord avec les moyens mobilisables au sein des

communes, et dans un souci de mutualisation des énergies, Roche aux Fées Communauté souhaite associer largement les communes, les associations et acteurs culturels locaux aux différentes étapes de l'organisation de la saison culturelle. Une convention de partenariat a été signée entre la ville et Roche aux Fées Communauté. Celle-ci présente les objectifs fixés dans le cadre du projet culturel de territoire ainsi que les principes et l'esprit de la saison culturelle intercommunale.

• Recrutement d'un apprenti

Le conseil municipal a autorisé le recours au contrat d'apprentissage d'un an pour le service enfance jeunesse scolaire.

Compte-rendu du conseil municipal du 12 octobre

• Vœu à l'initiative de l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalité d'Ille & Vilaine

Le conseil municipal a adopté le vœu à l'initiative de l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalité d'Ille & Vilaine dans le cadre de la crise énergétique et de l'évolution du coût des matières premières qui sera transmis à Madame la Première Ministre.

En effet, à l'heure où le gouvernement présente la Loi de Finances pour 2023 qui va être examinée dans les prochaines semaines au Parlement, nos collectivités demandent à l'Etat :

- le retour à un tarif, réglementé ou plafonné, des tarifs de l'énergie pour les collectivités territoriales ;
- de prendre en compte, dans les dispositions de la Loi de Finances pour 2023, une indexation minimale du panier de ressources de nos collectivités tant sur les valeurs locatives que sur l'enveloppe globale de DGF pour prendre en compte la hausse des coûts des matières premières et de l'énergie.

• Achat groupé d'énergie : vœu pour la mise en place d'un bouclier tarifaire

Le conseil municipal a adopté le vœu pour la mise en place d'un bouclier tarifaire pour les collectivités locales au nom du groupement d'achat d'énergie d'Ille-et-Vilaine.

• Convention de mise à disposition d'une salle municipale au profit du collège St Joseph

Le conseil municipal a signé une convention avec le collège St Joseph pour la mise à disposition de la salle de musique du Chêne Jaune. En effet, le collège St-Joseph a ouvert une option arts du spectacle. Cette nouvelle option a rencontré du succès quant au nombre d'élèves inscrits. 88 élèves travaillent sur un des trois ateliers artistiques proposés, mais le collège manquait d'espace pour accueillir les élèves.

Prochains conseils municipaux

Les réunions du conseil municipal se tiendront à 20h les 16 novembre, et 14 décembre, dans la salle du conseil municipal, en mairie.

Pour l'année 2023, les réunions du conseil municipal se dérouleront les 18 janvier, 15 février, 15 mars, 12 avril, 7 juin, 5 juillet, 6 septembre, 11 octobre, 15 novembre et 13 décembre.

Tous les compte-rendus sont disponibles en ligne sur www.janze.fr

Dès cet hiver, la ville de Janzé entend mettre en place des mesures de sobriété énergétique et environnementale tout en préservant au maximum la qualité des services publics et le confort de ses citoyens. Pour autant, la collectivité n'oublie pas qu'il faut s'engager durablement sur le chemin des transitions.

TRANSITION ECOLOGIQUE

Agir aujourd'hui pour penser demain



INITIATIVE

Les éleveurs développent l'autoconsommation d'énergie renouvelable

La coopérative des poulets de Janzé et le groupe OKwind ont signé un accord commercial avec les adhérents de la coopérative Poulet de Janzé. 63 producteurs ont sollicité les solutions OKwind pour atteindre à minima 35% d'autonomie énergétique et baisser leur facture d'électricité

La coopérative des Poulets de Janzé a proposé à ses adhérents un achat groupé de solutions OKwind pour répondre à leurs besoins énergétiques tout en améliorant leur empreinte carbone. Près de 40% des 170 adhérents ont répondu favorablement à la proposition et sont désormais équipés en trackers solaires intelligents. Une opération qui va permettre à 63 exploitants d'augmenter leur autonomie énergétique et de diminuer leur facture d'électricité. «Cet accord commercial groupé permet à chaque éleveur de faire face à l'envolée des prix de l'énergie et en même temps de participer à la transition écologique » explique Patrick Giboire, président de la Coopérative des Fermiers de Janzé.

Une dynamique collective au service de l'indépendance énergétique

Installés chez les exploitants sur tout le territoire de la coopérative, ces solutions énergétiques permettent de produire une énergie verte en milieu diffus sans mobilisation de foncier. Un bénéfice direct pour tout le territoire d'Ille-et-Vilaine qui voit ainsi sa production d'énergie verte augmenter.

L'autoconsommation permet de produire et de consommer dans un même lieu de l'énergie verte. Grâce à sa technologie de trackers solaires, bi-axes et bi-faces, qui suivent le soleil comme les tournesols, OKwind



permet d'atteindre jusqu'à 70% d'autonomie énergétique. Ces générateurs d'énergie couplés à un système de management de l'énergie permettent de produire une énergie stable et linéaire adaptée à chaque système de production.

Les éleveurs vont produire 100% de leur besoin en électricité

La coopérative des Fermiers de Janzé c'est avant tout, un territoire, localisé dans des exploitations familiales produisant des volailles fermières de qualité avec un savoir-faire issu d'un modèle vertueux. Forte de son histoire, la coopérative souhaite continuer de s'appuyer sur sa raison d'être, d'élever des volailles fermières en plein air tout en restant engagée sur son territoire. L'opération commune menée avec OKwind va permettre aux producteurs, acteurs de l'autoconsommation, d'augmenter leur autonomie énergétique et de diminuer leur facture d'électricité.

« Nous avons tous conscience qu'il faut sans cesse faire évoluer nos pratiques d'élevage pour continuer d'œuvrer pour notre environnement. Nous sommes fiers, en tant qu'éleveurs prônant le local, d'être aussi associés à une entreprise innovante sur notre territoire ! » souligne Patrick Giboire.

Au total, les 65 trackers OKwind installés respectivement chez les producteurs, vont ainsi produire 100% des besoins des 400 poulaillers de la coopérative. ■

DEVELOPPEMENT DURABLE



Janzé passe à l'action

A son échelle, la ville de Janzé a opté pour la mise en application de mesures de sobriété, levier indispensable pour faire face à la crise énergétique et environnementale. Explications.

LA VILLE DE JANZE AGIT DES AUJOURD'HUI...

• Eclairage public :

Réduction des plages horaires de l'éclairage public. A l'exception de l'axe principal (rue de Bain – rue Aristide Briand – rue du Dr Roux et rue Jean-Marie Lacire), l'éclairage public sera coupé de 21h à 6h du matin.

• Illuminations de Noël :

Adaptation la période des festivités en mettant en place un périmètre restreint et en limitant la durée d'éclairage des illuminations dans le temps.

• Consignes de chauffe dans les équipements publics :

Réduction de la saison de chauffe et consigne de chauffe à 19°C. Pour les salles de sport, la consigne sera à 14°C. Assurer un suivi constant des installations pour éviter toute surchauffe.

• Accompagner et sensibiliser :

Mise en place d'un groupe de travail interne pour impliquer les services et transmettre les bonnes pratiques en matière d'économie d'énergie, de diminution des consommations et de réduction des déchets.

... ET ANTICIPE POUR L'AVENIR

Pour les prochains mois, la ville a prévu :

- une étude afin de mettre en place une Gestion technique des Bâtiments (GTB)
- le lancement d'un audit énergétique avec des propositions chiffrées d'investissement pour l'ensemble des équipements publics
- d'ajuster le Plan Pluriannuel d'investissement pour concentrer les investissements 2023 sur les économies d'énergie
- la réalisation d'une étude sur la production photovoltaïque

3 QUESTIONS À

Johann Guermonprez, conseiller municipal délégué au développement durable et à la transition écologique

Quel est votre rôle en tant que conseiller municipal délégué au développement durable et à la transition écologique ?

Mon souhait est que nous sachions, nous élus, saisir toute opportunité d'**intégrer la préoccupation de la "durabilité" dans nos projets** et dans le fonctionnement de notre commune. Je dois encourager et entretenir la dynamique actuelle auprès d'un maximum d'acteurs...

Les sujets sont nombreux (énergie, gestion des déchets, gestion et protection de la ressource en eau, préservation des sols et de la biodiversité, mobilité...) souvent complexes car croisant des enjeux majeurs et nécessitant des connaissances techniques pointues... Je ne suis pas expert, ni donneur de leçons ! Je suis comme chacun, sensibilisé, un peu acteur, et ressentant la nécessité aujourd'hui de faire plus, certainement mieux, tout en sachant que **chaque petit pas est important... pour notre bien à tous !**

Il me semble également important de **valoriser les atouts importants de notre territoire communautaire**, à dominante rurale pour, par exemple, produire et valoriser localement de l'énergie (comme le bio méthane ou le bois) qui crée de la valeur sur notre territoire et bénéficie à notre commune. Mais **le territoire connaît aussi des fragilités importantes comme la disponibilité et la qualité de l'eau par exemple. Je dois contribuer à bien intégrer ces potentialités et ces fragilités dans les projets communaux.**



Le Conseil Municipal vient de prendre une première série de mesures visant à limiter la dépense énergétique. Y-aura-t-il d'autres mesures phares portées par la collectivité ?

Effectivement, le contexte actuel impose des réponses concrètes, urgentes, à mettre en place sur la commune, pour tenter de maîtriser des coûts qui s'envolent. **Des investissements qui trouveront leurs bénéficiaires, à moyen et long terme, doivent aussi être réalisés.** Qui dit investissement dit aussi prioriser... il est clair que certains projets comme par exemple **l'amélioration de l'isolation de bâtiments publics ou le développement de nouveaux moyens de production d'énergie (solaire par ex) prennent tout leur sens.** D'autres projets plus globaux pour mieux gérer les eaux pluviales de la ville, pour booster les mobilités douces à pied, à vélo et décarbonées ou pour redonner plus de place à la nature dans la ville sont plus complexes et pourtant essentiels pour vivre bien et plus "durablement" à Janzé.

Comment pensez-vous impliquer les agents municipaux à la dynamique en faveur du développement durable ?

Tout comme les élus, il faut mobiliser les services ! **Ils se sont déjà emparés du sujet et vont proposer, pour chaque métier, des solutions applicables** (économie de consommation d'énergie, d'eau, de matériaux, optimisation de l'utilisation du matériel, réduction des déchets...). Je suis convaincu qu'ils feront preuve de créativité et d'engagement ! Ils présenteront d'ailleurs leurs initiatives aux élus. ■

Irréprochable : le nouveau spectacle de Tristan Lopin à découvrir

On a entendu les rires fuser avec *Les Banquettes Arrières*, on a vu les enfants danser et chanter en rythme sur leur siège grâce à *Ego Le Cachalot* ! Il est l'heure désormais de reprendre une bonne dose d'humour avec le spectacle : "Irréprochable" de Tristan Lopin. Rendez-vous le 3 décembre au Gentieg.



Quand on m'a dit : « Pour un deuxième spectacle, ce serait bien, ce serait d'écrire quelque chose de plus intime, de plus personnel mais aussi de plus engagé... » J'ai tout de suite pensé au féminisme, au climat, à la carrière de Loana, à ma peur de l'abandon et des gens qui portent des Birkenstocks... Tout ça n'a apparemment aucun lien et pourtant, les gens qui vivent dans ma tête et moi, on a commencé à écrire ! »

Jeune trentenaire parisien, Tristan Lopin s'est lancé dans le **one man show avec succès** : **couple, famille, temps qui**

passé mais aussi surconsommation ou homophobie, l'humoriste traite de tout avec un humour « irréprochable ».

Infos pratiques

Samedi 3 décembre à 20h30
 Tarif plein : 19 € / réduit : 14,50 € / jeunes : 9,50 €
 À partir de 12 ans.
 Réservez vos places sur internet sur www.janze.fr ou en Mairie aux heures d'ouverture habituelles du lundi au vendredi.

Renseignements

billetterie@janze.fr
 02 56 48 30 06

MÉDIATHÈQUE

Découvrez le programme des **animations** !

Samedi 5 novembre à 10h30

Bébés lecteurs 0-3 ans

Mercredi 9 novembre à 14h30 et 16h

Coudre une mascotte Kawaii à la main

Mercredi 16 novembre de 14h30 à 17h30

Atelier Flip Book

Venez découvrir les origines du cinéma avec « Colorant 14 », dans le cadre de la résidence avec l'AFCA.

Vendredi 18 novembre à 9h30 et 10h30

Bébés lecteurs en musique 0-3 ans

Vendredi 18 novembre de 16h30 à 18h30

Initiation aux échecs

Avec Anthony Cléran, d'Echecs et Développement

Mercredi 23 novembre à 10h30

[Spectacle] Voyage au pays des grands

Par la Cie Vent de Passage. Spectacle de conte, clown et marionnette. Pour les enfants entre 4 et 8 ans.

Mercredi 23 novembre de 14h30 à 17h30

Le meilleur des mercredis de la mezzanine

Mercredi 30 novembre à 17h

Jeux de société

« Loups-Garoux de Thiercelieux » Ados-Adultes. (À partir du collège) à 17h00. Sur inscription.

Vendredi 2 décembre de 19h à 21h30

Atelier photographie

Avec Marion Dain



Samedi 3 décembre à 10h30

Bébé lecteurs 0-3 ans

Mercredi 7 décembre à 16h

Histoires de Noël

Tout public, à partir de 3 ans

Samedi 10 décembre à 10h30

Atelier signe avec bébé

Proposé par Bulle2signes

Mercredi 14 décembre à 14h30 et 16h

Bricolage de Noël

Vendredi 16 décembre de 16h30 à 18h30

Initiation aux échecs

Avec Anthony Cléran, d'Echecs et Développement

Infos pratiques

La médiathèque sera fermée vendredi 11 novembre & samedi 24 décembre.

Ateliers gratuits, sur inscription
mediatheque.janze@rafcom.bz

02 99 47 30 53

Louise Lepeltier a soufflé sa 100^{ième} bougie !

Louise Lepeltier a fêté ses 100 ans, lors d'un moment de convivialité organisé aux Halles, avec ses amis et sa famille. Le jour de son anniversaire, elle nous a ouvert ses portes pour partager une partie de son histoire. Rencontre.

Nous sommes mardi 27 septembre 2022, chez Mme Lepeltier, c'est l'effervescence ! Les coups de fil résonnent, les fleurs illuminent son petit appartement et les cartes d'anniversaires trônent sur la table de la cuisine : **le grand jour est arrivé. Louise Lepeltier fête ses 100 ans.**

Une jeunesse marquée par la guerre

Née à Châteaugiron en 1922, Louise Lepeltier est l'aînée d'une fratrie de 4 enfants. «*Mon père était maréchal ferrant et ma mère faisait de la broderie, des métiers de l'époque*» précise-t-elle. À 14 ans, elle quitte le domicile familial et part travailler d'abord à Amanlis, puis à Rennes avant de revenir à Janzé. **Louise Lepeltier était «dame de compagnie» ; elle s'occupait parfois des enfants ou de tenir la maison.** Ces premières années de travail ont aussi été marquées par la guerre. «*Pendant cette période, je travaillais au château de la famille De Talhouët à Amanlis. On voyait les bombardements du château, on faisait des tranchées pour se cacher. Les gens fuyaient... Nous avons beaucoup de réfugiés à Amanlis*» se souvient la centenaire. Des anecdotes, Louise Lepeltier, en a pleins la tête. Lorsqu'elle travaillait à Rennes, **elle venait tous les dimanches à Janzé, à vélo, rendre visite à ses parents.** Elle



se souvient du Janzé d'autrefois, **de la fête des fleurs, en passant par les quinzaines commerciales,** aux arbres qui longeaient le Boulevard Pasteur.

Une retraite bien méritée

C'est en 1982 que Louise Lepeltier part à la retraite, après avoir travaillé pendant 45 ans. **Une retraite qui dure aujourd'hui depuis 40 ans.** Son secret pour une telle longévité ? «*Une très bonne hygiène de vie et un peu d'exercices tous les jours*» assure Laëtitia Lode, son aide à domicile. La génétique aussi ; «*maman a été jusqu'à 101 ans*» précise Louise Lepeltier.

Un accompagnement avec le CCAS qui dure depuis 14 ans

Depuis 2008, Louise Lepeltier est accompagnée par **le service d'aide à domicile du CCAS de**

Janzé, pour l'aide au lever, à la toilette, aux repas, aux courses, au ménage... Deux auxiliaires de vie référentes se sont succédées, Marie-Thérèse Demé, puis Laëtitia Lode. C'est avec cette dernière qu'elle a vécu **l'incendie de son petit appartement, à l'âge de 96 ans.** Un événement traumatisant, dont les deux femmes sont sorties indemnes. Après un passage en hébergement temporaire et **grâce à sa détermination, Louise Lepeltier est revenue vivre chez elle où elle coule, depuis, des jours heureux.** ■

Chroniques particulières, une exposition pour changer de regard

Venez découvrir "Chroniques particulières", une exposition photographique installée salle des Halles à Janzé. *"Cette exposition propose des portraits photos de seniors qui sont accompagnés du partage d'un souvenir. Elle a été construite avec la complicité des artistes de la Cie 3e Acte en résidence mission sur le territoire de Roche aux Fées Communauté dans le cadre du programme d'animations seniors proposé par le CCAS de la ville de Janzé."* souligne Audrey Marchand, animatrice seniors.

Infos pratiques

Exposition du lundi 28 novembre au vendredi 2 décembre aux Halles (côté CCAS - MFS) aux heures habituelles d'ouverture. Entrée libre et gratuite. Dans le cadre de son programme d'animations seniors, le CCAS proposera un vernissage de l'exposition le vendredi 25 novembre de 10h30 à 11h30.

Renseignements

ccas@janze.fr ou 02 30 30 01 13.

Un nouveau lieu pour les tout-petits

Depuis le 19 septembre, l'association Les P'tits Lutins et le Relais Petite Enfance ont emménagé boulevard Plazanet, au niveau de l'ancien cabinet médical. Lumineux, proche du centre-ville, ce lieu est ouvert aux assistant.e.s maternel.le.s, professionnel.les de la garde à domicile mais aussi aux parents et grands-parents.



L'ancien cabinet médical s'est transformé en un bâtiment dédié à la petite enfance. À l'intérieur, de beaux espaces de jeux mêlant activités de motricité fine, de découverte, d'éducation mais aussi un coin bébé, ou encore une piscine à balles... Ce nouvel endroit est actuellement partagé par l'association Les P'tits Lutins et le Relais Petite Enfance (anciennement Ripame).

Un lieu partagé autour de la petite enfance

Les P'tits Lutins accueillent les enfants âgés de 3 mois et 4 ans, les lundis, mardis et vendredis matin. Sur ces jours de la semaine, le lieu est ouvert aux assistants maternels, aux parents et grands-parents. **Ce lieu convivial permet à chacun de discuter, d'échanger autour de l'enfant.** «*Au-delà des assistant.e.s maternel.le.s, parfois les parents aussi peuvent se sentir isolés*» explique Amélie Guedoux, responsable de l'espace jeux. L'association propose également des ateliers, activités thématiques et des spectacles.

Le Relais Petite Enfance ac-

cueille quant à lui uniquement les assistant.e.s maternel.le.s et les professionnel.les de la garde à domicile les mardis et jeudis matin, pour des temps d'échanges et des ateliers spécifiques pour les petits. **«Nous accompagnons les professionnels de la petite enfance dans leurs pratiques.** *L'idée est de se rencontrer et faire circuler la parole*» précise Pauline Gomes, animatrice au Relais Petite Enfance. **«Ces temps d'accueil privilégiés vont permettre aux tout petits de commencer le chemin de la vie collective dans les meilleures conditions.»** souligne Elisabeth Barré-Villeneuve, adjointe en charge de l'enfance, la jeunesse et la vie scolaire.

Un projet porté par la Ville

La municipalité a pour objectif de **faire vivre le plus possible ce lieu avec différents partenaires.** *«Les P'tits Lutins, le Relais Petite Enfance, les associations de parents d'élèves, les écoles maternelles, la médiathèque... de nouveaux projets en lien avec l'enfance pourraient être envisagés pour l'occupation des lieux l'après-midi. Des idées de café discut', d'animations avec*

des personnes âgées pour favoriser des temps intergénérationnels ont aussi été émises» poursuit Elisabeth Barré-Villeneuve.

Des subventions pour mener à bien les travaux

Ce nouveau lieu a pu voir le jour suite à l'achat de l'ancien cabinet médical en 2020 pour un montant de 264 687 €. **De nombreux travaux de réhabilitation et d'aménagement ont été nécessaires** pour un budget d'un montant de 316 424 €.

La ville a obtenu des subventions de la Région Bretagne de 69 000 €, du Département au titre du fonds de soutien de 94 862 € ainsi qu'une subvention de l'État de 89 604 €. ■

Renseignements

L'association Les P'tits Lutins est ouverte aux professionnel.les de la petite enfance, parents et grands-parents les lundis, mercredis et vendredis de 9h30 à 12h. Adhésion à prévoir auprès de l'association. Renseignements au 07 68 34 41 22

Le Relais Petite Enfance est ouvert aux professionnel.les de la petite enfance les mardis et jeudis en semaine paire, de 9h à 11h30. Gratuit. Renseignements au 02 99 43 44 16

Protection Maternelle et Infantile

Ouverture d'un accueil parents - enfants

Afin d'offrir un lieu d'échanges et de rencontres pour les jeunes parents, la Protection Maternelle et Infantile (PMI) du Centre Départemental d'Action Social (CDAS) du Pays de la Roche aux Fées, situé à Janzé, ouvre son « accueil parents-enfants » à partir du vendredi 18 novembre prochain.

Ce lieu de jeux, de rencontres et d'échanges est ouvert à tous les parents, accompagnés de leurs enfants de moins de 3 ans, sans inscription, chaque vendredi matin de 9h30 à 11h30 hors vacances scolaires.

Un accueil assuré par deux professionnelles

Ce nouveau service de proximité, proposé par le Département d'Ille-et-Vilaine, doit répondre aux attentes des familles. Il permettra aux enfants de se sociabiliser et aux parents d'échanger entre eux. Les enfants et les parents pourront jouer ensemble, ainsi que les enfants entre eux. Les enfants pourront acquérir progressivement

de l'autonomie. L'accueil sera assuré par deux professionnelles. L'arrivée et le départ des familles se feront au gré des envies du parent et de son enfant sur la période d'ouverture. Aucune prise de rendez-vous n'est nécessaire, l'accueil se fait gratuitement et de façon anonyme. ■

Renseignements

CDAS Pays de la Roche aux Fées
28 rue Nantaise au 02 22 93 68 00.



ACCUEIL DE LOISIRS

Les enfants ont participé à la plantation de massifs

Dans le cadre des activités proposées par l'accueil de loisirs les Zouzous, les enfants ont pu participer à la plantation de massifs au niveau du square de l'Église, avec le service des Espaces Verts de la Ville.



Mercredi 19 octobre, tout au long de la journée, différents groupes d'enfants ont participé à l'embellissement de la Ville. Munis de petites pelles, ils ont planté des myosotis et des pensées sous les conseils de Jean-Pierre Monnerie et de Mathilde Monoy, agents du service Espaces Verts.

Une belle occasion pour les enfants d'être en contact avec le végétal mais aussi de se découvrir de nouvelles passions ! Face à l'engouement des petites et des grands, d'autres sessions sont déjà prévues !



Énergie des Fées sensibilise à la sobriété énergétique

Comment diminuer ses consommations d'énergie ? C'est justement l'une des préoccupations majeures de l'association Énergie des Fées. L'association met en œuvre différentes actions de sensibilisation à la sobriété énergétique. Une sensibilisation qui débute dès le plus jeune âge !

Savez-vous vraiment ce qu'est la sobriété énergétique ? Vincent Rocher, coordinateur et animateur de l'association explique : « être sobre énergétiquement, c'est **prendre conscience que nos ressources ne sont pas infinies dans un monde fini. C'est apprendre à habiter la Terre en utilisant moins d'énergie et de préférence des énergies renouvelables** ».

L'association Énergie des Fées propose **des actions ludiques, en utilisant des pédagogies actives, la démarche scientifique et en faisant appel au sens créatif du public.** « Si comprendre les mécanismes scientifiques et les enjeux du changement climatique est essentiel, il est aussi important de se projeter dans la mise en œuvre de solutions avec positivité ! » poursuit Vincent Rocher.

Sensibiliser dès le plus jeune âge

Soutenue par Roche aux Fées Communauté et le Syndicat des énergies de l'Ille et Vilaine, dans le cadre de l'éducation au développement durable, l'association a développé un programme d'actions de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie pour les écoles du territoire. 300 enfants de CM1 /CM2 en bénéficient chaque année. « **Aujourd'hui, cette prise de conscience commence tôt.** On observe une adhésion croissante des jeunes autour des sujets du développement durable » précise Vincent Rocher.

Des balades thermiques pour les habitants

Avec le partenariat des municipalités, L'Énergie des Fées, propose également aux habitants (près de 35 maisons par an) d'identi-

fier les défauts d'isolation de leur habitation pour leur donner ensuite les informations nécessaires à une rénovation thermique réussie qui répond aux enjeux climatiques.

Escape Game pour les adolescents... mais pas que !

Le numérique ça consomme énormément d'énergie : 10 % de l'électricité mondiale ! L'association Énergie des Fées a également participé à la réalisation d'un Escape Game sur les pollutions numériques en partenariat avec le réseau des espaces jeunes du territoire, le Fablab et RDV Nomade (société de création d'outils ludiques). Ce jeu permet de découvrir 5 gestes simples pour réduire notre empreinte carbone dans le cadre de notre utilisation du numérique. Il a notamment été diffusé dans des collèges du territoire.

Fresque du Climat

Trois membres de l'association se sont formés à La Fresque du Climat, **outil qui permet de comprendre les relations de cause à effet qui explique les phénomènes liés au changement climatique actuel.** « Se diversifier et continuer à sensibiliser un large public sur les leviers qui s'offrent à nous pour réduire notre empreinte carbone tout en respectant le vivant et l'environnement qui nous entourent, resteront les priorités pour l'année 2023 ! » ■

Infos pratiques

L'Énergie des Fées
Renseignement au 02 99 47 80 07 ou par mail à contact@energiesdesfeesmf.fr
www.energiesdesfeesmf.fr



Une subvention pour aider les associations à réduire leurs déchets

Vous êtes une association ? Vous souhaitez réduire vos déchets en vous équipant de gourdes ou gobelets réutilisables ?

Le SMICTOM Sud-Est 35 vous accompagne et propose un coup de pouce financier aux associations du territoire qui souhaitent s'engager dans une démarche responsable. **Toutes les actions visant à réduire les déchets peuvent être subventionnées.** Les années précédentes, le SMICTOM a participé à l'achat de gobelets réutilisables, de gourdes distribuées lors de manifestations sportives, de location de vaisselle réutilisable ou encore d'animations compostage ou de cuisine des restes. Vous souhaitez déposer un dossier ? Rendez-vous sur le site du SMICTOM, dans l'espace « associations ».

Une subvention pour la résidence la Colline grâce aux dons de bouchons



La résidence La Colline du Centre Hospitalier de la Roche aux Fées a reçu une subvention dans le cadre de l'opération 1 bouchon, 1 sourire à laquelle elle participe depuis plusieurs années. Une subvention qui va permettre à la résidence de se doter d'un nouveau fauteuil déambulateur.

Depuis 2018, le Centre Hospitalier a mis en place divers collecteurs de bouchons dans ses maisons de retraite. A Janzé, on comptabilise 3 collecteurs : « on récupère quo-

tidennement les bouchons des bouteilles d'eau, de lait, de jus de fruits, sodas... » explique Corinne Leborgne-Poles, animatrice au sein de la résidence.

L'association 1 bouchon 1 sourire vient ensuite récupérer les bouchons collectés tous les mois. Les bouchons sont triés, stockés et sont envoyés à un industriel. « Ils sont broyés puis recyclés. Grâce à cela, on peut faire des salons de jardin, des conteneurs ou encore des jouets pour enfants comme les Lego. » explique Maurice Loret, membre de l'association. Chaque tonne

de bouchons envoyée rapporte à l'association 350 €. « L'argent que nous recevons est ensuite réparti dans diverses associations qui nous sollicitent, pour des projets » poursuit-il. Par ailleurs, au-delà de l'aspect social, le recyclage des bouchons est aussi un enjeu écologique : « 1 tonne de bouchons recyclés, c'est 3 tonnes de pétrole économisées » précisent les membres de l'association. Ainsi, les membres du bureau de l'association des usagers de la résidence La Colline ont sollicité une subvention afin de permettre l'achat d'un fauteuil déambulateur. « Ce fauteuil 2 en 1 peut servir à la fois de déambulateur, pour maintenir une certaine autonomie. En cas de fatigue, il peut être utilisé en fauteuil » précise Corinne. Un outil léger, utile, qui permet un meilleur accompagnement des résidents lors des sorties. Le projet a été retenu par l'association 1 bouchon 1 sourire, qui leur a remis un chèque de 700 € pour financer ce nouvel achat. ■

SPORTS

Tous pour la Vie : la 30^{ème} édition réussie !

Le 1^{er} et 2 octobre dernier se déroulait l'événement Tous pour la Vie, ensemble contre le cancer, à Janzé. Un week-end sportif pour lutter contre le cancer. Une nouvelle édition qui a su rassembler pour une belle cause !



La 30^{ème} édition de l'événement Tous pour la Vie est une belle réussite. En effet, les fonds récoltés cette année, dépassent les espérances des organisateurs : « On comptabilise plus de 30 000 € qui vont pouvoir être redistribués ! » souligne Éric Pineau, président de l'association. L'association distribue ensuite les fonds récoltés à l'Institut Curie et au centre Eugène Marquis. Sur le week-end, au total, plus de 400 coureurs et marcheurs se sont alignés sur le départ des différentes courses. « Au total, 1 760 personnes ont participé aux diverses activités sportives payantes ».

Vos démarches et formalités

Cimetière : pensez à renouveler vos concessions

Passé un délai de deux ans après la date d'échéance, les concessions non renouvelées reviennent à la commune. Des travaux vont avoir lieu au sein des carrés B et I, afin d'enlever les concessions expirées. « Cela concerne une quinzaine de concessions » explique Jérôme Gourvennec, en charge de la gestion du cimetière. La Ville a également profité de la période de la Toussaint pour mettre un affichage sur les tombes qui viennent d'arriver à

échéance. Si votre famille est concernée, pensez à faire le renouvellement en vous rendant en mairie muni d'une copie de votre carte d'identité et de votre livret de famille.

Un logiciel de gestion en ligne

Pour la gestion de son cimetière, la Ville s'est dotée en 2020 d'un logiciel dédié : **Gescime**. Cet outil permet aux particuliers de disposer d'un espace en ligne. Vous y retrouverez notamment des informa-

tions pratiques sur l'entretien d'une concession, concernant l'achat et renouvellement de concessions mais aussi les plans de localisation, le règlement intérieur et des formalités liées au décès d'un proche.

Pour plus de renseignements

Mairie au 02 99 47 00 54.

Expressions des groupes municipaux

Expression de la majorité

Pour faire face à la période de travaux de réfection et de transformation de la cantine scolaire, notre équipe municipale a décidé d'installer une partie de la restauration scolaire (pour les élèves du primaire) au Gentieg, notre salle polyvalente et culturelle.

Ce n'était pas une décision facile à prendre mais c'était le seul endroit qui nous permettait d'obtenir l'agrément des services vétérinaires de l'Etat en respectant les normes sanitaires imposées à un lieu de restauration pour les enfants. Ce n'était pas non plus facile de devoir priver nos associations de ce lieu qu'elles ont investi depuis plus de 5 ans et qui est source de tellement de moments de convivialité et de lien social.

Nous avons choisi, avec l'équipe municipale, de faire de cette difficulté, réelle, forte et durable, une opportunité d'offrir aux Janzéens des moments de culture de façon différente. En effet, le Gentieg ne dispose plus que de 350 places assises environ : en mode gradins, chacun peut être au plus près de la scène, assis confortablement. Nous avons donc eu envie de vous proposer plus de spectacles adaptés à ce format de salle.

De la chanson, beaucoup d'humour car c'est l'ADN de notre saison culturelle, des spectacles pour enfants, du théâtre pour grands et petits et même de la danse... Notre équipe du service Culture s'est investie pleinement pour vous proposer plus de spectacles pour tous les publics mais aussi pour les accompagner d'actions culturelles. Notre choix semble avoir rencontré son public : plus de 200 personnes enthousiastes au concert des Banquettes Arrières en octobre dernier, un hall du Gentieg qui fait salle comble pour accueillir une parenthèse musicale d'un artiste du Grand Soufflet !

Alors soyez les bienvenus pour les spectacles à venir : venez chanter avec Yves Duteil, rire avec Tristan Lopin ou le Point Virgule, partager un moment d'émotion avec Bruno Gaccio et sa jolie pièce de théâtre sur l'amitié. Nous vous attendons, toujours plus nombreux !

Expression de la minorité

En 2016, suite à l'inscription de l'Eglise de Janzé au titre des monuments historiques, était engagée une procédure de classement. Ce classement devait permettre de renforcer la protection de l'édifice et de favoriser les travaux de restauration. Depuis, alors que six années se sont écoulées, nul ne semble savoir où en est cette procédure de classement. Dans le même temps, comme vous, nous constatons l'inexorable dégradation de l'église, à l'extérieur comme à l'intérieur. Les récents travaux de sécurisation des combles et de mise en accessibilité (PMR) doivent être suivis des travaux de restauration promis. À quand le nettoyage de la façade ? À quand la sécurisation du monument ?

Attachés à la conservation de notre patrimoine, nous suivons aussi, avec attention, le dossier de ZAC qui a fait l'objet d'une consultation. Nous avons entendu les inquiétudes qui se sont exprimées sur le devenir de notre commune et sur la préservation de son identité. Dans ce projet, nous défendons la qualité architecturale des futures constructions, la préservation de notre cadre de vie et des espaces naturels, ainsi que le dynamisme de nos commerces.

Dans une période où les économies énergétiques sont attendues, nous rappelons aussi la nécessité de réviser l'éclairage public de notre commune dont nous avons fait une priorité lors de la campagne en 2020. Pour cela, nous souhaitons le passage en LED de l'ensemble de la ville pour réaliser des économies et une gestion plus souple afin de stopper les problèmes d'éclairage répétés à Janzé.

D'autres dossiers sont en attente comme le besoin de revoir le plan de circulation de notre commune et de rénover nos routes en ville comme en campagne et la nécessité d'assurer la propreté de la commune et de lutter contre les dépôts sauvages.

C'est en veillant à la mise en valeur de notre patrimoine, à l'aménagement et à l'entretien de nos espaces publics, que nous pourrions assurer l'attractivité de Janzé et améliorer le cadre de vie des Janzéens.

Jonathan Houillot, Frédéric Potin, Thérèse Moreau, Gaston Guais, Nezha Mssassi, Jean-Baptiste Chevallier, Anne-Cécile Deal.

Lundi 7 novembre de 9h à 12h

[Service Public]
Permanence impôts

Une question sur vos impôts ? La Direction Générale des Finances Publiques organise une permanence pour répondre à vos questions. Place des Halles. Ouvert à tous, sans rendez-vous.

Les mardis 8, 15, 22 et 29 novembre de 19h30 à 22h

[Formation]
Notre Agenda des Transitions

Proposée par Roche aux Fées Communauté, le réseau Cohérence et Mélanie Chauvin, formatrice-formatrice indépendante. Comment encourager et inciter tout un chacun à modifier ses pratiques et ses comportements pour répondre aux enjeux de la transition écologique et solidaire ? 4 soirées de formation sont organisées à Retiers pour transmettre la méthodologie d'accompagnement des citoyens. Gratuit, ouvert à tous.

Renseignements / contact@reseau-coherence.org - 06 73 21 06 66

Jeudi 11 novembre

Commémoration

Rassemblement place de la Mairie à 11h45 et défilé jusqu'au Monument aux Morts, en compagnie de la musique Sainte-Cécile.

Renseignements / mairie@janze.fr - 02 99 47 00 54

Jeudi 17 novembre de 9h à 12h

[Mission locale]
Matinée autour du mois sans tabac

A l'occasion du Mois Sans Tabac, les jeunes peuvent s'informer et faire le plein de conseils et d'astuces pour relever ce challenge ! Événement ouvert à tous, pour accompagner les jeunes dans cette démarche.

Une matinée de 9h à 12h est proposée :

- Mise en "mouvement" avec les jeunes, Collations - Parc Vitré
- Intervention CSAPA - échange, conseils, consultation personnelle possible

Renseignements / Nina au 07 49 04 85 62 ou Fanny au 06 31 10 34 61

Lundi 21 et mardi 22 novembre de 10h à 12h

[Formation]
Initiation à la facilitation graphique et pensée visuelle

À la Canopée. Théorie et pratique.

Renseignements / fabienne@fabienecottret.com / 06 40 27 14 81

Vendredi 25 et samedi 26 novembre

[Solidarité]
Collecte Banque Alimentaire

Dans le cadre de sa collecte annuelle, la Banque Alimentaire recherche des bénévoles disponibles 2 à 3 heures sur ces deux journées.

Renseignements / 06 85 88 77 27

Vendredi 25 novembre à 20h

[Jeunesse]
Soirée Part'âges « Top Chef »

Salle des loisirs, à Coësmes. Une soirée par équipe parents ados spéciale Top Chef en présence d'un chef pâtissier, venez vous défier sur de épreuves mythiques de l'émission ! Gratuit, sur inscription.

Renseignements / PJJ : 06 30 65 32 86 ou pjj@rafcom.bzh

Vendredi 25 novembre à 20h30

[Concert]
Leïla Huissoud

Organisé par la section promotion de la chanson de l'Amicale Laïque. Salle Henri Dupré, rue Nantaise. Leïla Huissoud, chanteuse, guitariste, auteure et compositrice depuis 2013 est généreuse pétillante, impertinente. La tournée de son dernier album l'a propulsée sur de belles et grandes scènes à travers la France et l'Europe francophone. Chansons à partager, chansons à débattre, chansons achevées : c'est toute la palette de ses émotions que Leïla Huissoud viendra partager avec nous. Tarif : 12 €

Renseignements / 02 99 47 69 21 ou par mail maud-simon@live.fr



Vendredi 25 novembre à 20h30

[Théâtre]
« Que du bonheur »

« Que du bonheur », un spectacle touchant, drôle et plein de vérité, proposé par Roche aux Fées Communauté, dans le cadre de sa Saison culturelle, au Gentieg. Dans ce seul en scène, pendant une heure, Pierre Bonnaud, vous fait découvrir l'histoire de Fred. Fred est amoureux ! Et cela bouscule tout... De fil en aiguille, il va incarner différents membres de son entourage, chacun ayant une réaction propre à la situation. Cela va l'amener à revisiter son histoire, à faire des choix et à s'interroger sur la question du bonheur. Un spectacle où chacun peut se reconnaître, ou reconnaître un proche, et qui nous invite avec humour à nous interroger sur ce qu'on s'autorise, ou pas.

Tarif : plein 9€ - réduit 7,50€ - famille 20 €. Spectacle à partir de 12 ans. Réservation conseillée : www.rafcom.bzh

Renseignements / culture@rafcom.bzh ou 02 99 43 64 87

Samedi 26 novembre et samedi 10 décembre de 10h à 12h

[Arts plastiques]
Ateliers parents-enfants

Organisés par l'association Les Autochtones. Salle Neptune – Espace Brûlon. Participation de 1€

Renseignements / 06 09 43 73 92 ou lesautochtones@yahoo.fr



Mercredi 30 novembre de 20h à 22h

[Conférence]
La maladie d'Alzheimer, parlons-en !

Proposée par la MSA, conférence animée par Pierre-Yves Malo, psychologue clinicien. Salle de la Huberdière, 41 Boulevard de la Gare à Corps-Nuds. Gratuit, ouvert à tous.

Du jeudi 1^{er} décembre au vendredi 16 décembre

Parcours découverte de la fabrication numérique

Proposé par le Point Accueil Emploi. Découverte des machines de fabrication numérique. Ateliers destinés aux personnes en recherche d'emploi. À La Fabrique.

Renseignements / 07 84 00 15 71 - lafabrique@rafcom.bzh

Samedi 3 décembre à 20h30

[Humour]
Tristan Lopin

Spectacle proposé dans le cadre de la saison culturelle de la Ville de Janzé. Au Gentieg.

Renseignements / Reportez vous p.12 de votre Janzé mag

Samedi 17 et dimanche 18 décembre

[Animation]
Marché de Noël

Organisé par l'UCAJ, place de la mairie et place des Halles

Renseignements / www.facebook.com/UCAJJANZE

Mercredi 21 décembre dès 7h30

[Spectacle] Solstice - Fredandco

Pour fêter la fin de l'année en beauté, Roche aux Fées Communauté célèbre le jour du solstice d'hiver, le mercredi 21 décembre. La Roche aux Fées à Essé, révélant toute sa singularité ce jour-là, sera sublimée par un spectacle lumino-poétique et sonore. À Essé, La Roche aux Fées. Tarif spectacle : 5€ adulte et + de 12 ans - 3€ enfant : 6-12 ans - Gratuit enfant de -6 ans . Tout public.

Billetterie / www.tourisme.rafcom.bzh

Mercredi 21 décembre dès 7h30

[Collecte] Don du Sang

Au Chêne Jaune, organisé par l'Etablissement Français du Sang. Sur rendez-vous : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Renseignements / Maryline Brulé au 06 81 81 18 21.

LE
GENTIEG

Saison
2022/23

Humour



Crédit photo : ©Thomas Braut

Le Gentieg - Janzé

3 SAMEDI
DÉCEMBRE

20H30

Tristan Lopin
Irréprochable

Billetterie sur www.janze.fr
Tél. 02 56 48 30 06 / billetterie@janze.fr